CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E81455** **VALABLE JUSQU'AU** **25/11/2027**

ÉDITÉ LE 07/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1998

Raison sociale : SARL MOCQUET BRUNO MACONNERIE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 23/09/2023

Capital : 12 200

10 ZA DES CHENES
85250 CHAVAGNES-EN-PAILLERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 420409203RCS

Siret : 420 409 203 00023

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5421803

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 53230006

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 53230006

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 02 51 42 20 57 **Fax :**

Portable : 06 79 43 80 49

Responsabilité légale :
MOCQUET JEROME GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@mocquetbruno.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 530 712 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	5	27/06/2024
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	5	28/09/2023
2181	Restauration maçonnerie du patrimoine		28/09/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/09/2026 16:32

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025